



LE DISCOURS RAPPORTÉ

Parole ou pensée émise dans un autre contexte, que l'on rapporte de manière directe ou indirecte dans un passage écrit.

TYPES DE DISCOURS RAPPORTÉS

Définitions

Particularités

■ Discours direct

Insertion de paroles d'un énonciateur second, rapportées telles qu'elles ont été formulées.

Les paroles rapportées directement peuvent être présentées de deux façons qui supposent à l'écrit l'emploi d'une ponctuation particulière :

1. Elles peuvent être introduites par un verbe de parole. Dans ce cas, on utilise un deux-points. Si on est à l'intérieur d'un dialogue, on utilise des tirets pour distinguer les répliques.
 - Le moussaillon **s'écria tout à coup** : « Terre en vue, c'est une très grosse île ! »
2. Elles peuvent être accompagnées d'une phrase incise.
 - L'incise placée à l'intérieur de la phrase rapportée est encadrée par des virgules.
 - « Terre en vue, **s'écria le moussaillon tout à coup**, c'est une très grosse île ! »
 - L'incise placée à la fin de la phrase est détachée par la virgule, sauf si la phrase rapportée se termine par un point d'exclamation, un point d'interrogation ou des points de suspension.
 - « Terre en vue, c'est une très grosse île ! » **s'écria le moussaillon tout à coup**.

 L'insertion, p. 231

 La ponctuation, p. 240

■ Discours indirect

Insertion de paroles d'un énonciateur second, intégrées dans une phrase et généralement reformulées.

Les paroles rapportées indirectement peuvent être présentées de deux façons :

1. Elles peuvent se trouver dans une subordonnée complétive introduite par un verbe de parole. Sur le plan de la ponctuation, rien ne distingue les paroles rapportées indirectement du reste du texte.
 - Le moussaillon **s'est écrié** qu'il avait aperçu une terre à l'horizon, mais après que le vieux marin lui **eut demandé** s'il en était bien sûr, il **a dû reconnaître**, l'air piteux, qu'il s'était encore trompé.
2. Elles peuvent être accompagnées de groupes incidents comme « selon XYZ », « comme l'a précisé XYZ », etc. Cette façon de rapporter des paroles permet à l'énonciateur principal de se distancier du propos qu'il rapporte, c'est-à-dire de ne pas endosser le contenu. C'est ce qu'on appelle la « modalisation en discours second ».
 - **Selon le vieux marin**, le moussaillon s'était trompé.

REMARQUE : L'emploi du conditionnel permet également à l'énonciateur principal de se distancier du propos qu'il rapporte (modalisation en discours second).

► **Selon le vieux marin**, le moussaillon se serait trompé.